



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY  
**MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY**

**AVIS DE PUBLICATION**  
**(Article 451 CM)**

RÈGLEMENT NUMÉRO 22-373 modifiant le règlement # 19-328

**AVIS PUBLIC**

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Lisa Houde, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Petit-Saguenay :

QUE le conseil a adopté, ce 2 mai 2022, le règlement numéro 22-373 ayant pour objet de modifier le règlement 19-328 relatif à un programme d'aide financière aux entreprises

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement numéro 22-373 au bureau de la Municipalité de Petit-Saguenay, aux heures normales de bureau ou sur le site internet de la municipalité [www.petit-saguenay.com](http://www.petit-saguenay.com) .

QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

DONNÉ À PETIT-SAGUENAY

CE \_3 mai 2022\_

Directrice générale et Greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**Avis public**  
**Règlement numéro 22-373**

D'un règlement numéro 22-373 ayant pour objet de modifier le règlement 19-328 relatif à un programme d'aide financière aux entreprises

Je soussigné, Lisa Houde, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Petit-Saguenay, M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h, le 3 mai 2022, à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau municipale, poste canada, coop- de-consommation et site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3 mai 2022.

Directrice générale et Greffière-trésorière